

Le Journal de Gauriac

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION
ET D'EXPRESSION DES HABITANTS DE GAURIAC
Numéro 85
Juillet août septembre 2010

Après Xynthia

Robert BALDÈS

Début 2010, un an après Klaus, la tempête Xynthia s'est invitée sur notre commune. Une manière de rappeler que si l'estuaire de la Gironde est généralement agréable, paisible, reflet de magnifiques couchers de soleil, il peut parfois devenir sauvage, dévastateur, sans complaisance pour certaines habitations. Ce nouvel avertissement ne peut que nous inciter à être attentifs aux caprices du climat et bien entendu à être prévoyants. Les mesures de précaution, l'information des riverains pour éviter ou limiter les dégâts, sont indispensables. Je pense que chacun est en mesure d'être réactif.

Toutefois, nous savons tous que ce n'est pas suffisant puisque, chaque fois, ici ou là, quelques maisons sont en difficulté. Cela ne s'est encore jamais traduit par des tragédies aussi graves que celles qu'ont connu nos voisins charentais. Mais, nous devons rester vigilants. Il nous faut tout mettre en œuvre pour sécuriser notre littoral habité où il fait bon vivre au rythme des marées. Pour preuve le nombre de plus en plus important de résidences secondaires. Pour y remédier efficacement il nous faut anticiper et gérer les caprices éventuels de la montée des eaux.

Après un investissement financier important, nous disposons à présent de l'outil informatisé qui permet de connaître les évolutions hydrauliques de l'estuaire. Il s'agit du Référentiel Inondation Gironde (RIG). En fonction du niveau des eaux, du sens du vent, le RIG sait aujourd'hui identifier les lieux de débordement tout au long du fleuve. Il est capable de simuler les répercussions résultant de la construction ou de la suppression de digues, de la préservation ou de l'ouverture de champs d'expansion des crues. Il reste à mettre rapidement à profit ce dispositif pour arrêter très exactement les mesures à prendre. Nous avançons, puisque élus et services de l'État, nous devrions nous engager dès la rentrée et nous retrouver régulièrement autour d'une table, au sein d'un même organisme, pour définir ensemble les besoins de régulation des eaux de l'estuaire. En ce qui nous concerne nous allons porter à la connaissance des services de l'État et de l'organisme unique nos besoins pour qu'ils soient pris en compte. Lorsque chaque commune aura réalisé ce travail, les simulations seront alors possibles.

Suite en page 3 ►►►

14 juillet

**Diplômes
d'honneur
aux
combattants**
Pages 2 et 20

29 août

**Sentiers
de dépendance
Festival
de théâtre**
Page 18

11 & 12 sept.

**Descente VTT
du Mugron**
**Concours de saut
Soirée moules frites**

www.gauriac.fr

Sommaire

- 2** Mémento
- 3 INFOS MUNICIPALES**
Le 14 juillet
Gauriacais à l'honneur
- 4** Budget communal
- 5** Travaux
- 6 RÉTROVISEUR**
- 8 CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 3 mars 2010
Séance du 7 avril 2010
- 12 VIE PRATIQUE**
SMICVAL : le compostage
État civil
- 13** Écocitoyenneté
- 14** Parc cyclos Mission locale
- 15 ASSOCIATIONS**
Chasse
- 16** Les Enantastiques
- 17 LOISIRS**
Jeu - Piscine de Bourg
Le petit flâneur
- 18** Festival de théâtre
- 19 Agenda de Gauriac**
- 20 MÉMOIRE DU VILLAGE**
André Jolit

Directeur de publication
Robert BALDÈS

Responsable de rédaction
Raymond RODRIGUEZ

Comité de rédaction :
Bernard CHERY
Michelle KLEIN
Armande MONTION
Sandrine NUEL
Valérie PIRRONÉ
Jeannine POUILHE

MAIRIE de GAURIAC

Tél. 05 57 64 80 08 - Fax 05 57 64 89 13

Secrétariat ouvert au public :

le lundi de 15 h 30 à 19 h 00,

le mardi, le jeudi, le vendredi de 9 h à 12 h 30

Urgences de nuit : le numéro de l'adjoint d'astreinte vous sera communiqué par le répondeur.

mairie@gauriac.fr ■ www.gauriac.fr

URGENCES MÉDICALES : 15

POMPIERS : 18 ou 05 57 68 40 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 57 94 06 75

HÔPITAL DE BLAYE : 05 57 33 40 00

EDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 333 033 (prix appel local)

GDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 433 033 (prix appel local)

FRANCE TÉLÉCOM DEPANNAGE : 10 13

PÔLE EMPLOI : Av. Paul Tardy BP 135 - 33390 Blaye Cedex

Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr - ale.blaye@anpe.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mardi de 8h45 à 12h45

SOUS-PRÉFECTURE : 05 57 42 61 61

DOUANES : 05 57 42 04 24

TRIBUNAL D'INSTANCE : 05 57 42 10 95

FINANCES PUBLIQUES (impôts) :

5 rue Roger Toziny - BP 69 - 33394 BLAYE Cedex

Tél. 05 57 42 66 82 - sip-sie.blaye@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

ÉQUIPEMENT DDTM : 05 57 43 60 60

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 57 94 06 80

CABINET MÉDICAL

Médecins :

Pierre BOUILLAUD et Jean-Yves BOUYÉ - 05 57 64 86 05

Infirmières :

Roland GUICHENEY et Anne Véronique RAKOTOJOELY - 05 57 64 82 82

Chirurgien dentiste :

Chantal MAZE SPINEC - 05 57 64 93 80

MEDECIN DE GARDE : renseignement au 15

PHARMACIE : Paul ADOLPHE - 05 57 64 86 11

PHARMACIE DE GARDE : téléphoner au 32 37

MARCHÉS

BLAYE : mercredi et samedi matin - **BOURG** : 1^{er} et 3^{ème} mar-

di du mois : place du district - dimanche matin : sous la halle -

BRAUD et St LOUIS : marché aux primeurs et légumes : lundi,

mercredi, vendredi à 18 h - **GAURIAC** : jeudi matin - **PU-**

GNAC : mercredi matin - **St ANDRE** : Jeudi et samedi matin -

St CHRISTOLY : dimanche matin

CINÉMA Le Monteil à Blaye

05 57 42 90 31 : programmes sur répondeur

DÉCHETTERIES de SAINT GERVAIS (05 57 43 65 50) et de SAINT PAUL (05 57 42 81 51)

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

BAC BLAYE - LAMARQUE : 05 57 42 04 49
et 3615 INFOS33

AUTOBUS Citram : Renseignements 05 56 43 68 43

FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE (animaux) : 7J/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39

PERMANENCES

► **À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Bourg**

8, au Mas - Tél. 05 57 94 06 80

La Clé des Champs : consultation d'offres d'emplois, accès Internet, sans RDV. Les lundis de 14h00 à 17h00.

Pôle emploi : entretiens individuels sur convoi., le lundi.

Centre Intercommunal d'Action Sociale : le jeudi de 9h30 à 12h00 et le mardi de 14h à 17h sans RDV.

Conciliateur juridique : le mercredi matin sans RDV.

Maison de la Solidarité et de l'Insertion : assistante sociale du régime général (Conseil Général), le mardi matin sur RDV au 05 57 42 02 28.

Mutualité Sociale Agricole : assistante sociale, le jeudi matin sur RDV au 05 57 94 08 84.

C.R.A.M.A. (Caisse Régional d'Assurance Maladie d'Aquitaine) : assistante sociale, le 2ème lundi du mois de 9h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 11 68 89.

Mission Locale (antenne de Bourg) : pour les 16 à 25 ans le lundi, mardi et mercredi matin sur RDV au 05 57 94 06 80. Le mardi après-midi sans RDV.

C.I.V.I.S. : entretien pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, le jeudi a-m sur RDV au 05 57 42 89 75.

Point Accueil Écoute Jeunes : psychologue clinicienne, les jeudis de 14h00 à 17h00 sur RDV au 05 56 44 50 99.

PACT HABITAT : conseil en amélioration de l'habitat, le 2ème mardi du mois de 14h00 à 16h00 sans RDV ;

C.A.U.E. : architecture et Urbanisme, le 2ème mardi du mois de 11h00 à 12h00 sur RDV au 05 56 97 81 89 ;

Espace Gestion Nord-Gironde : conseils en création et reprise d'entreprise. Les mercredis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Sur RDV au 05 57 51 77 64.

► **À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Blaye** - 32, rue des maçons

Caisse d'allocations Familiales (CAF) : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

Assurance Maladie (CPAM) : du lundi au vendredi de 8h à 17h00

Conseils juridiques : se renseigner au 05.57.42.82.72

AUTRES SERVICES

Circulation Routière : 24 h/24 répondeur 08 26 02 20 22 ou réponses personnalisées 05 56 96 33 33

Perte de Carte Bancaire : 08 36 69 08 80

Perte de chéquier : 08 37 68 32 08

Allo enfance maltraitée : 119 (gratuit)

Sida Info service : 0800 840 800 (gratuit d'un fixe)

Drogues, alcool, tabac info service : 113 (gratuit)

Drogues Info service : 08 00 23 13 13 (gratuit d'un fixe)

Alcooliques anonymes : 05 56 24 79 11

Croix-Rouge écoute : 0800 858 858 (gratuit d'un fixe)

SOS Amitié : 05 56 44 22 22

Accueil sans abri : 115 (gratuit)

Femmes Info service (violences conjugales) : 01 40 33 80 60

Le prochain numéro régulier du Journal de Gauriac paraîtra début octobre 2010. Pour pouvoir être insérés vos lettres, articles ou photographies doivent parvenir en Mairie le 30 septembre au plus tard. Les personnes désirant s'exprimer mais ne souhaitant pas écrire un texte peuvent demander la visite d'un membre du comité de rédaction.

Invitation

Les gauriacaises et les gauriacais sont invités le

14 juillet - 11h00 à La Gabare

pour la remise du diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945 de notre commune.

À l'issue de cette manifestation qui vise à dire la reconnaissance de notre pays, de notre commune à ses anciens combattants de la seconde guerre mondiale, un verre de l'amitié sera offert.

Voir article en page 20

Gauriacais à l'honneur

Meilleurs Apprentis de France



Le 22 mai 2010, le Maire a adressé les félicitations du Conseil municipal et a remis le trophée de la mairie de Gauriac à **Adeline FELIX**, pour sa réussite au concours 2009, de « Un des Meilleurs Apprentis de France », promotion Olga SAURAT, en coiffure mixte. Cette manifestation s'est déroulée en présence de Michel TARQUINI, Président des Meilleurs Ouvriers de France d'Aquitaine et Président délégué de Gironde, ainsi que de Gérard MORAUD Meilleur Ouvrier de France et du bureau girondin venus spécialement à Gauriac. Il était important de marquer cette réussite gauriacaise à un moment où la jeunesse et les métiers manuels ont besoin, plus que jamais, de tout notre soutien. Un verre de l'amitié a clôturé la soirée.

Au concours 2010 c'est **Aymeric SOUCIN** qui a obtenu une médaille d'argent dans la catégorie maçonnerie.

Médaille d'honneur du travail Grand Or

Elle été accordée à Mme Martine ARNAUD née PELEAU, par arrêté du Préfet de la Gironde, en date du 29 décembre 2009.

À tous, le Conseil municipal adresse ses félicitations.

◀◀◀ Suite de la page 1.

Ensuite viendra le moment de discuter des priorités d'intervention et de débattre des travaux à réaliser. À l'issue de ces études, la création d'une instance unique capable de gérer l'ensemble des travaux et de réunir les financements nécessaires sera le passage obligé. Tout cela est possible ! Et, c'est de cette manière que l'on cessera de construire des digues au détriment de ses voisins.

- La première et la plus importante phase du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient de s'achever. Nous remercions le Conseil Général pour son aide importante, sans qui nous n'aurions pu effectuer l'étude d'aménagement du secteur de la Plaine. Elle nous a permis de mieux situer les enjeux et les objectifs. Elle a été déterminante pour adapter la première tranche de constructions à la capacité financière de la commune. C'est sur cette base que nous avons arrêté le PLU pour le présenter aux services de l'État et ensuite le soumettre à l'enquête publique. Nous tenons aussi à remercier les membres de la commission pour leur participation active à l'élaboration de ce premier document d'urbanisme de notre commune.

- L'été peut être une période favorable à la découverte et à l'expérience pour la jeunesse. Depuis quelques semaines, beaucoup d'étudiants nous sollicitent pour obtenir un travail pendant les vacances scolaires. Nous avons le regret de ne pouvoir satisfaire ce besoin émancipateur et bien souvent nécessaire pour gagner sa propre « indépendance » dans sa vie d'étudiant. Et, de plus en plus, tout simplement pour se donner les moyens de financer leurs études.

- Le printemps a vu se multiplier les manifestations pour lesquelles de nombreux bénévoles se sont dépensés sans compter. Que ce soit sur le plan sportif ou culturel les divers sites de la commune ont été largement investis. Le gymnase, le pré communal, l'église, la Gabare, les chemins de randonnées ou bien encore le Mugron ont été des lieux de rassemblements, de compétitions, d'expression et de convivialité. D'autres ont profité du repas de quartier, à la belle étoile, pour s'offrir une bonne soirée entre voisins. Et, pour débiter la période estivale, avec ses jeux, ses manèges, son jambon braisé, sa fanfare, ses lampions, son feu d'artifice, son orchestre, la fête locale a été un nouveau moment de contacts, d'échanges amicaux.

Bon été et bon repos à tous.

Budget 2010

Une baisse inquiétante des recettes communales

❶ Pour la seconde année consécutive les recettes communales seront inférieures à celles de l'année précédente. Cette situation est générale. Elle est due pour une part à une diminution des dotations de l'État et, pour une autre part, à une baisse des droits de mutation. S'agissant des dotations de l'État, ce n'est pas d'une situation ponctuelle mais d'une tendance lourde, soigneusement orchestrée, comme le montrent les débats sur les finances locales à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Cela nous contraint de plus en plus à faire des économies sur le fonctionnement mais aussi malheureusement à augmenter l'imposition locale.

❷ Le conseil municipal a voté une **augmentation limitée de 0,5% du taux des 3 taxes** (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti). Cela ne permet pas de retrouver le niveau des recettes de 2009. En effet la crise de l'immobilier entraîne une baisse des droits de mutation (les « frais de notaire »).

❸ Les dotations d'État sont inférieures à l'année précédente, malgré l'augmentation des produits et services.

❹ Depuis plusieurs années les **charges à caractère général ont été contenues en dessous de 100 000 €** au prix d'un travail rigoureux de l'ensemble des élus qui ont maîtrisé leur ligne budgétaire. Mais la baisse des rentrées financières oblige d'aller plus loin pour éviter d'augmenter d'une manière trop importante la pression fiscale.

❺ Les dépenses fonctionnement ne cessent d'aug-

menter à cause, notamment, des transferts de charges de l'État vers les collectivités locales.

Une fois de plus, c'est surtout l'investissement qui va pâtir de la diminution des recettes. Au final, les entreprises qui auront moins de travaux à réaliser et la qualité de notre cadre de vie est menacée.

Rappel des principaux investissements prévus en 2010 (voir Journal de Gauriac n° 83 bis)

- Rénovation de la toiture du gymnase, de l'éclairage et travaux divers pour 231 000 € TTC.
- Rénovation du 1^{er} étage de La Gabare pour 12 000 € TTC.
- Noms de rues 14 000 € TTC (panneaux et numéros)
- Parking de l'école 4 000 €
- La voirie est repoussée à 2011 pour non participation de l'État à hauteur des 25% prévus.

Conditions de versement des subventions aux associations

Les subventions ne sont attribuées que sur demande écrite et après délibération du conseil municipal. Il s'agit de subventions votées, qui pour certaines ne seront versées qu'après communication en mairie du budget de l'association de l'année écoulée et des prévisions budgétaires pour l'année 2010. Il est indispensable de tenir régulièrement « annuellement » une assemblée générale de l'association pour y prétendre. ▶▶▶

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010 (et rappel du compte administratif 2009)

RECETTES	2009	2010	DÉPENSES	2009	2010
Atténuation des charges de personnel Remboursements CEC, CAE, arrêts maladie	10 309	11 000	Charges à caractère général Travaux d'entretien, électricité, carburant, téléphone, affranchissements, fournitures de secrétariat, assurances, éclairage public, etc.	98 989	134 700
Produits des services Garderie, location salle, etc.	2 947	2 716	Charges de personnel	155 117	174 127
❷ ▶ Impôts et taxes Taxes d'habitation, foncière, taxes diverses	249 502	242 416	Autres charges de gestion courante Syndicats intercommunaux, associations, élus, service d'incendie, etc.	119 767	133 586
❸ ▶ Dotations et participations versées par l'État	198 619	196 107	Charges financières Intérêts des emprunts	22 136	18 843
Autres produits de gestion courante Loyers (logements et commerces), location de salles ...	53 072	52 797	Remboursement capital emprunts	39 661	38 824
			Atténuation de produits	326	326
			Dépenses imprévues	0	4 630
❶ ▶ TOTAL des recettes	514 449	505 036	TOTAL des dépenses	435 996	505 036



Le talus du chemin de la Vierge conforté, c'est terminé ! Il aura fallu une brouette à chenilles pour venir à bout de l'énorme tas de terre qui jonchait les escaliers sur une cinquantaine de mètres.

Depuis quelques mois, la Commune a une fourgonnette équipée d'une remorque, d'un groupe électrogène, d'une citerne et voilà un peu plus d'autonomie de gagnée pour agir dans les endroits les plus isolés. Ici, l'agent technique communal répare la cale de Vitescale après la tempête Xynthia.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS PAR LA COMMUNE	2009	2010
	US Gauriac	800
VTT estuaire club + école VTT	1 050	1 200
Gymnastique volontaire	122	130
Imagine (théâtre)	-	300
Souffleurs de rêves (1)	1 200	1 000
Culture et loisirs (1)	600	560
Écho des parents (d'élèves) (1)	500	450
Association chasse (ACCA)	230	230
ACCA battues aux sangliers	-	200
Comité des fêtes (1)	600	590
Comité des fêtes feu d'artifice	600	900
ARMVEG Asso. restauration église (2)	763	770
ADSHHG Asso. défense sites et hab.	150	150
Amicale pompiers Bourg	100	50
Asso. jeunes pompiers	50	50
Subventions diverses	877	220
En attente	980	634

(1) La baisse résulte d'une retenue pour copies couleurs en mairie (seules les copies en noir et blanc sont gratuites pour les associations).
 (2) En attente de l'assemblée générale et/ou des éléments budgétaires.

Cadre de vie Fleurissement de Printemps

Comme chaque année, fin avril, il faut arracher des fleurs que l'on voudrait pouvoir admirer quelques semaines de plus. Elles sont « encore » si belles disent les passants. Mais alors, pourquoi ne pas attendre ? Les jardiniers sont impitoyables. Ils préfèrent favoriser les floraisons qui préparent l'été à venir, au détriment de la fin de vie irréversible des fleurs de l'hiver.

Combien ça coûte ?

Par exemple cette fois-ci, le coût des plants s'élève à 268,50 €. Il faut rajouter les plantations issues des semis choyés, à temps perdu, par notre jardinière amoureuse des plantes.

Lorsque l'on retire les 95 € reçus au titre du second prix du concours départemental des villages fleuris, le fleurissement de printemps 2010 coûte 173,50€ à la commune.

Bien sûr, il faut tenir compte de l'entretien quotidien. Mais est-ce vraiment si onéreux ?

Nos yeux, ceux de nos visiteurs de l'été, ceux qui fréquentent quotidiennement nos commerces, ne méritent-ils pas cette attention ?

**Bien vivre à Gauriac,
c'est aussi avec cela !**

18 avril ►
Repas dansant du comité des fêtes



◀ 23 avril
Vernissage de l'exposition des peintres gauriacais et de leurs amis



◀ 25 avril
Journée verte de printemps

Avec cette année le soutien de la Communauté des Communes, cette manifestation a été une grande réussite. Une forte participation a marqué cette initiative culturelle durant laquelle les enfants n'ont pas manqué les promenades à poneys. Raymond le Jardinier, l'exposition sur les frelons asiatiques, le tailleur de pierres, les pépiniéristes, divers exposants et vide greniers ont contribué à la réussite de cette manifestation organisée par Culture et Loisirs.

8 mai ►
Commémoration de l'armistice de 1945

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr





Photo Michel Queyral

◀ 12 mai Concert Musicas recuperadas à l'église

16 mai ▶ Rassemblement motos

Pour la seconde année consécutive ce sont 179 motos qui sont venues se rassembler sur le près communal. Ce rassemblement imposant et convivial des Potes carsiens au cours d'une belle journée printanière de mai, a reçu la visite de nombreux gauriacais. Cela a été incontestablement une réussite.



13 juin ▶ Portes ouvertes à l'école

Cette magnifique journée de rencontre et de partage n'aurait pu voir le jour sans votre implication.

Je tiens particulièrement à vous remercier pour cette mobilisation et la confiance que vous m'avez accordée en me prêtant vos photos et documents.

Ceux-ci étaient le fil conducteur de cette journée riche en souvenirs.

Lors de cette matinée, j'ai observé les anciens, acteurs de l'histoire locale, dévoiler leurs anecdotes et quelques souvenirs, partager ou contenir une émotion, s'emballer devant une photo de jeunesse, égrener les noms des camarades des photos de classe.

D'autres visiteurs n'appartenant pas à cette histoire étaient présents ce 13 juin curieux et intéressés peut-être pour mieux s'inscrire dans la trajectoire locale tracée par des générations de Gauriacais.



L'implication de tous, des maîtresses enthousiastes et professionnelles, mes collègues du conseil municipal et leur soutien, les journalistes consciencieux et passionnés, les Gauriacais et locaux attentifs et participatifs m'auront permis de mener à bien ce nouveau projet d'École et de ses écoliers.

Convaincu de l'intérêt intergénérationnel suscité par cette manifestation, je vous donne rendez-vous l'année prochaine avec de nouvelles idées

et l'espoir de vous retrouver aussi nombreux et aussi généreux.

L'attention apportée par les anciens, acteurs de cette histoire comme par ceux éloignés et présents le 13 juin à l'école de Gauriac est un signe de l'intérêt porté à la petite histoire de notre collectivité.

Rosiane COUDOUIN

Conseil municipal Séance du 3 mars 2010

Présents : Robert BALDÈS, Christiane SOU, Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Christophe MARMEY, Gisèle SOU, Rosiane COUDOUIN, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Michel LECRENAIS, Jean-Louis GUIRAUD

Procurations : René ARRIGHI à J.-M. ARRIVÉ, Josiane BROSSARD à G.SOU, Raymond RODRIGUEZ pouvoir à A. DUPOUY

Absents excusés : Sandrine NUEL, Valérie PIRRONE

Sauf indication contraire, les décisions sont prises à l'unanimité.

► Création d'une commission des marchés publics Robert BALDÈS

Le seuil des marchés publics qui nécessite la consultation de cette commission, dont le fonctionnement est très encadré, n'est jamais atteint pour Gauriac (5 150 000 €). Il est donc créé une commission des marchés publics afin de permettre l'étude des dossiers avant de prendre les décisions qui restent le pouvoir du Conseil.

C. SCHMAUCH demande ce que cela changera. R. BALDÈS et J.-M. ARRIVÉ précisent le déroulement des travaux de la commission d'appel d'offres.

Est-ce qu'une commission des marchés publics est obligatoire ? demande R. COUDOUIN. Elle pense que les membres d'une telle commission doivent avoir certaines connaissances et signale une nouvelle association en Haute Gironde : DEFI. R. BALDÈS précise que cette commission est interne. Pour ce qui est du Club des Entrepreneurs de la Haute Gironde (DEFI), il rappelle que Gauriac a signé une convention de partenariat avec cette association fin d'année 2009. Le but est de permettre aux entreprises locales de prendre connaissance des différents

marchés d'appels d'offres. La publication des marchés reste obligatoire au BOAMP ou sur d'autres supports tels les journaux, Internet, etc. A. DUPOUY rajoute que sur le problème de compétence, il peut être bénéfique d'avoir des personnes non compétentes dans un domaine particulier ce qui ouvre le débat. C. SOU rappelle que le maître d'œuvre dans son contrat suit les dossiers des entreprises, et que c'est la commission des marchés qui pourrait ouvrir les offres.

► Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement Robert BALDÈS

Délégués de la commune :
- Jean-Marie ARRIVÉ, titulaire ;
- René ARRIGHI, suppléant.

► Sortie de l'actif Robert BALDÈS

Il convient de sortir de l'inventaire 2010 le photocopieur TOSHIBA pour un montant de 5 370,04 €, qui a fait l'objet d'une reprise lors de l'acquisition du nouveau photocopieur de l'école primaire de la commune.

► Fonds de Solidarité de l'Union européenne aux Collectivités Territoriales pour l'indemnisation des dégâts causés par la tempête Klaus du 24 janvier 2009

Ce fonds peut prendre en charge la part non remboursée par les assurances. Considérant que la réfection totale de la toiture de l'église de Gauriac entre dans le cadre de la sécurisation des infrastructures de prévention et mesures de protection du patrimoine culturel, le Conseil décide de déposer une demande de subvention au titre du FSUE financement des opérations d'urgence et de première nécessité.

R. COUDOUIN demande si la Dotation De Développement Rural

existe depuis longtemps. Oui répond R. BADES, mais Gauriac n'est pas éligible.

► Travaux du gymnase : choix de l'architecte Jean-Louis GUIRAUD, Robert BALDÈS

Il a été décidé de consulter 3 architectes (appel d'offre du 13 novembre 2009).

R. COUDOUIN demande si une assurance dommage ouvrage est prévue ? L'assureur de la Commune a déjà indiqué que ce n'est pas nécessaire dans ce type de cas, répond R. BALDÈS. Il contactera cependant à nouveau la SMACL rapidement pour savoir s'il n'y a pas de nouvelles dispositions.

A. DUPOUY s'inquiète de la mission de contrôle et la mission Sécurité Protection Santé. Est-ce que c'est prévu dans la proposition de l'architecte ? Est-ce que c'est le maître d'ouvrage qui doit s'en préoccuper ? Quels sont les tarifs en vigueur ? J.-L. GUIRAUD précise que les entreprises ont leur propre assurance. Il confirme en outre que les missions de contrôle et de SPS restent de la compétence du maître d'ouvrage et qu'il convient de prévoir en plus dans l'enveloppe budgétaire 3 500 € pour la mission SPS et 5 000 € pour la mission contrôle technique. Ces estimations restent à confirmer. Il propose donc de prévoir 231 000 € au budget primitif. J.-M. ARRIVÉ demande si ce projet est subventionnable. Oui, répond R. BALDÈS, par l'État. Pour ce qui est du Conseil Général le dossier est déjà dans les services depuis 2009. Il est à craindre que ce dossier ne soit accordé qu'en 2011 car le Conseil Général a fait savoir qu'il n'y aurait pas de subventions d'accordées pour cette année.

C. SOU rappelle qu'il est obligatoire de faire les travaux sur le gymnase. R. COUDOUIN demande s'il sera nécessaire de faire un emprunt. R. BALDÈS ne le souhaite pas, le budget doit pouvoir supporter cette

charge financière..

J.-L.GUIRAUD présente au Conseil le rapport d'analyse des propositions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sur toiture du gymnase :

- **GAYET-ROGER** : 245 000 € HT soit 293 020 € TTC (coût élevé et pas de mise aux normes du support prévu) rémunération de la maîtrise d'œuvre 9% du montant HT estimatif des travaux forfait arrondi à 20 000€ HT soit 23 920 € TTC ;

- **LEBLEU-BATAILLEY** : 173 172,50 € HT soit 207 114,31 € TTC (isolation proposée fragile incompatible avec le gymnase, la consolidation du support de la toiture n'est pas prévue) rémunération de la maîtrise d'œuvre 7,5% du montant HT estimatif des travaux 8 872,50 € HT soit 10 611,51 € TTC ;

ZARUBA : 176 924 € soit 211 601,10 € (la mise aux normes du support de la toiture permettant de sécuriser la rénovation est prévue), rémunération de la maîtrise d'œuvre 10 % du montant HT estimatif des travaux 16 094 € HT soit 19 236,46 € TTC.

Le conseil désigne Paul ZARUBA, architecte DPLG, 9 cours du Port à BLAYE.

► Questions diverses

Campagne de capture de chats sauvages

Une capture de chats sauvages par Trans'amis est prévue entre les 22 et 26 mars 2010 au lieu-dit Roque de Thau, sur les communes de Gauriac et Villeneuve. L'arrêté municipal a été pris et l'information auprès des habitants sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

R. COUDOUIN souhaite connaître le contenu de l'arrêté.

Sangliers

J.-M. ARRIVÉ demande si la société de chasse a prévu de demander une autorisation spéciale pour continuer à faire des battues pendant la période de fermeture de la chasse. Compte tenu du nombre important de san-

gliers et de la reproduction de cette espèce il est à prévoir une surpopulation rapide. De plus après le passage de la tempête Xynthia, l'île a été inondée, elle est toujours en difficulté aujourd'hui, les sangliers ont pu se réfugier sur Gauriac. **A. DUPOUY** rappelle que la validité du permis de chasser va jusqu'au 18 juin et que sur autorisation préfectorale il doit être possible de faire des battues. **J.-L. GUIRAUD** confirme ces arguments. **R. COUDOUIN** s'inquiète de la responsabilité en cas d'accident avec un sanglier. Elle pense notamment aux vététistes dans le Mugron où la présence de nombreux sangliers a été enregistrée. Il n'y a pas de responsable physique dans ce cas là répond **R. BALDÈS**, qui signale en outre que le président de la Société de chasse l'a informé qu'il demanderait une autorisation préfectorale s'il y avait suffisamment de plaintes d'habitants de la commune. Cette association demande une subvention exceptionnelle lors du prochain vote du budget, car les battues occasionnent des frais supplémentaires de fonctionnement. **R. COUDOUIN** souhaiterait qu'une autorisation préfectorale soit demandée pour faire une battue, sans attendre les plaintes des habitants.

Tempête Xynthia 27 février

C. SOU informe les conseillers que le Maire et le premier adjoint avaient rencontré les habitants de la route de l'estuaire dans l'après-midi précédant la tempête. Après un premier recensement, l'île et le restaurant le Pierr'eau ont subi beaucoup de dégâts. La Commune va faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, qui doit parvenir en préfecture pour le 5 mars. Les digues, la Cale de Vitescale sont aussi endommagées.

R. BALDÈS est entré en contact avec le gérant de l'île et Sophie BOISSEAU de la Fondation du Littoral qui lui ont exposé l'étendue de la catastrophe. Le restaurant le Pierr'eau est momentanément fermé. **A. DUPOUY** souligne l'élan de solidarité qui a mobilisé 25 personnes pour aider le restaurateur en difficulté, et le

soutien du restaurateur de Villeneuve qui a offert le repas à ces volontaires. Il a également « prêté » son établissement au propriétaire malheureux pour honorer un engagement de 40 repas le mardi soir qui a suivi la tempête.

R. BALDÈS indique que la locataire de la maison située au dos du restaurant le Pierr'eau était en difficulté pour évacuer l'eau. Il est important d'inventorier précisément, le matériel dont dispose la mairie (pompes, etc.). Une liste sera faite et mise à la disposition des élus. **J.-M. ARRIVÉ** félicite les agents territoriaux pour leur efficacité, plus particulièrement pour le nettoyage de la route de l'estuaire. Les conseillers municipaux se joignent à lui. L'accotement du lieu-dit Furt « fenêtre sur l'estuaire » est à la charge de la CDC de Bourg. Il signale également que le Centre Routier du Conseil Général à BLAYE (DDE), est intervenu dès le dimanche matin.

R. BALDÈS fait part aux conseillers qu'une réunion avec les maires de Bayon, Bourg, Prignac et Marcamps, Villeneuve, aura lieu à la Mairie de Bourg le 18 mars 2010 afin de faire un bilan avant la rencontre prévue avec Henri CAZALETS de la subdivision hydraulique du ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable, en charge du dossier « Gestion des digues ». D'autre part, le responsable du Port de Bordeaux l'a interpellé sur la réglementation de l'entretien des berges. Récemment des arbres ont été coupés sans autorisation préalable ce qui est passible d'une amende. Le Maire propose de mettre un article, dès réception de cette réglementation, dans le journal de la Commune. **J.-L. GUIRAUD** souhaite qu'il soit fait une demande auprès du Port de Bordeaux pour que la vitesse des gros bateaux qui empruntent l'estuaire soit réduite.

Le conseil, considérant l'importance des dégâts subis par la commune, donne tous pouvoirs au Maire va déposer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la Commune.

Conseil municipal Séance du 7 avril 2010

Présents : Robert BALDÈS, Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, René ARRIGHI, Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Louis GUIRAUD, Jean-Christophe MARMEY, Gisèle SOU, Sandrine NUEL, Valérie PIRONE, Rosiane COUDOUIN, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Josiane BROSSARD,

Procurations : Michel LECRENAIS à C. SCHMAUCH.

Sauf indication contraire, les décisions sont prises à l'unanimité.

► Approbation du compte administratif 2009 du budget communal

Conformément à la loi, le Maire quitte la salle du Conseil. R. ARRIGHI demande C.SOU de présenter le compte administratif 2009.

Fonctionnement

Dépenses	438 302,00 €
Recettes	525 011,55 €
Excédent de clôture	86 709,55 €

Investissement

Dépenses	240 821,26 €
Recettes	292 891,66 €
Excédent de clôture	52 070,40 €

Restes à réaliser

Dépenses	68 288,89 €
Recettes	34 857,27 €
Besoin de financement :	33 431,62 €

Le Maire revient en séance.

Approbation du compte de gestion 2009 Robert BALDÈS

Le Conseil constate que le compte de gestion du Receveur est identique au compte administratif.

► Affectation du résultat de l'exercice 2009 Robert BALDÈS

Section de fonctionnement

- Résultat de l'exercice : excédent	86 709,55 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur : excédent	194 393,07 €
- Résultat de clôture à affecter : excédent	281 102,62 €

Section d'investissement

- Résultat de l'exercice : excédent	52 070,40 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur : déficit	32 674,58 €
- Résultat comptable cumulé à reporter :	19 395,82 €
- Dépenses d'investissement engagées non mandatées	68 288,89 €
- Recettes d'investissement restant à réaliser	34 857,27 €
- Solde des restes à réaliser :	33 431,62 €

► Vote des 3 taxes Robert BALDÈS

Le Conseil décide une augmentation de 0,5% du taux des 3 taxes pour atteindre l'équilibre budgétaire.

- Taxe d'habitation : 12,56%
- Taxe Foncière (Bâti) : 24,92%
- Taxe Foncière (non Bâti) : 48,04%

Il est préférable d'appliquer une faible augmentation cette année plutôt que d'attendre d'être obligé d'imposer une hausse importante dans un futur proche. Le désengagement de l'État oblige les communes à gérer leur budget de plus en plus précisément. Les augmentations sont nécessaires pour maintenir les investissements et assumer les nouvelles charges.

R. COUDOUIN demande comment se situe Gauriac en matière d'imposition par rapport aux autres communes. Gauriac reste dans la moyenne du canton répond **R. BALDÈS** et précise qu'il faut également tenir compte des communes ayant des commerçants. Elle propose de prévoir moins de dépenses de façon à ne pas avoir à augmenter les taux. **R. BALDÈS** donne quelques exemples de nouvelles dépenses. Il faut créer un plan d'accessibilité. La DDTM pourra aider la commune dans la préparation de ce document mais il faudra prendre un bureau d'études pour sa réalisation. Il est demandé par certains administrés la pose de nouveaux lampadaires. Le coût annuel d'un lampadaire, consommation et maintenance, représente environ 75 € par an. Compte tenu qu'il y en a plus de 100 sur le territoire communal, actuellement c'est plus de 7 000€ qui sont consacrés à l'éclairage public. L'État propose (avec 50% de

subvention) l'acquisition de caméras de surveillance dans les communes. La collectivité devra assurer l'installation et la maintenance. De plus **R. BALDÈS** n'est pas certain de l'efficacité d'une telle mesure en matière de sécurité. L'augmentation récente du gaz (+ 9,6%) représente environ 1 100 € de plus pour le chauffage de l'École. C'est une dépense incompressible. **R. COUDOUIN** pense qu'il faut expliquer à la population les raisons de l'augmentation.

R. BALDÈS montre que le mécanisme du calcul des bases par l'État en précisant entraîne une augmentation de 1,2%. Chaque maison nouvelle, apporte en moyenne 400 € par an dans les recettes de la Commune, 2 ans après l'achèvement des travaux. Ce qui explique l'obligation de faire respecter la réglementation en matière de modifications des habitations.

Budget primitif de l'exercice 2010 Robert BALDÈS

Fonctionnement

Recettes :	782 102,82
Dépenses :	782 102,82

Investissement

Recettes :	442 412,89
Dépenses :	442 412,89

Vote des subventions aux associations Robert BALDÈS

Compte tenu de la réglementation en vigueur sur les subventions allouées aux associations de la commune, les membres du conseil municipal, acteurs au sein de ces structures quittent la salle de réunion.

Voir détails en page 5.

Il est rappelé qu'il est indispensable de chaque association subventionnée communique à la mairie le bilan financier de l'association pour l'année écoulée et le prévisionnel pour l'année en cours.

Subvention État (DGE) 2010 pour le Gymnase Robert BALDÈS

La toiture du Gymnase présente de

sérieuses dégradations qui se sont aggravées depuis l'an dernier. Pour assurer sa remise en état et garantir la sécurité des sportifs il est indispensable de réaliser des travaux de rénovation.

Ce dossier, présenté pour la première fois en 2009 et déclaré complet, n'a pu être retenu au titre de la DGE 2009 pour une raison strictement financière. Si la commune ne peut pas effectuer ces travaux cette année elle sera dans l'obligation de fermer ce bâtiment à partir de la rentrée de septembre 2010.

Dépenses

Rénovation toiture	176 924,00
TVA 19,60%	34 677,10
TOTAL TTC	211 601,10

Recettes

État 40% (plafonnée)	40 000,00
Conseil Général *	36 410,10
Autofinancement	135 191,00
TOTAL	211 601,10

* La subvention demandée en 2009 au Conseil Général n'est pas attribuée à ce jour. L'autorisation exceptionnelle d'entreprendre les travaux avant la décision de la Commission permanente est en date du 4 mai 2009.

DGE 2010 Voirie

Robert BALDÈS

L'état de la chaussée des VC 4 de la Plaine, VC 5 de la Couture, la Place de l'église, le débarcadère de Vitescale présente de sérieuses dégradations, en particulier suite aux dégels successifs.

Dépenses TTC

VC 4 de la Plaine reprofilage :	10 668,32 €
VC 5 de la Couture reprofilage :	18 222,50 €
Place de l'église :	3 232,19 €
Débarcadère Vitescale :	7 116,20 €
TOTAL	29 239,21 €

Recettes TTC

DGE 25% :	6 111,88 €
Autofinancement :	23 127,33 €
TOTAL	29 239,21 €

Fonds Départemental d'Aide à

l'Équipement des Communes

L'attribution 2010 pour la commune est de 36 164,37 €.

Opérations prévues au titre du FDAEC et financements complémentaires

Dépenses TTC

Voirie reprofilage enduit bicouche	
VC n°4 de la Plaine	10 668.32
Impasse Perrinque	1 196.00
CR n°1 de Perlier	1 794.00
VC n°13 de Barruet	1 988.35
Chemin de Peyror	3 169.40
CR n°19 du Piat	2 571.40
VC n°5 de la Couture	8 222.50
VC n°1 de Francicot	9 890.92
Place de l'église	3 232.19
Débarcadère Vitescale	7 116.20
Mise en sécurité 1er étage	Gabare
	10 494.73
Total	60 344.01

Recettes

FDAEC	36 164.37
DGE	6 111.88
Autofinancement	18 067.76
TOTAL	60 344.01

Questions diverses

Peuplier dangereux à Furt.

R. RODRIGUEZ informe les conseillers qu'il a signalé au responsable du service technique de la CDC un peuplier dangereux, au lieu-dit Furt. Cette personne est en vacances. En attendant l'agent de la commune a sécurisé le périmètre.

Prix du concours départemental des villes et villages fleuris.

J.-M. ARRIVÉ a assisté à la remise des prix des villes et villages fleuris 2009. Mme Marguerite MENARD de Gauriac a été récompensée d'un prix au titre des jardins et potagers. La commune a obtenu un second prix. Le Conseil présente ses sincères félicitations à la lauréate ainsi qu'aux agents de la commune, chargés des espaces verts.

Médaille d'honneur du travail Grand Or.

R. BALDES fait part aux conseillers de l'attribution de la médaille d'Honneur du Travail, Grand Or, promotion 1^{er} janvier 2010, accordée à Mme Martin ARNAUD

née PELEAU, par arrêté du Préfet de la Gironde, en date du 29 décembre 2009. Le conseil municipal lui présente ses félicitations.

Meilleur apprenti de France.

R. BALDÈS fait lecture d'un courrier de la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France. Adeline FELIX a obtenu le titre de « Un des Meilleurs Apprentis de France » en 2009 en coiffure mixte. Le concours vient de se terminer par la remise des médailles et titres aux nouveaux apprentis de la session 2009, promotion Olga SAURAT, le 17 mars 2010, au sénat en présence des Sénateurs. Plusieurs propositions seront étudiées afin de récompenser, sur le plan communal, Adeline FELIX. Nous savons aussi que le Conseil Général et le Conseil Régional lui remettront un prix à ce titre.

Courriel de Michel MARTY

Plusieurs souhaits sont abordés, notamment des panneaux indicateurs de village sur la RD 133^E4 et la VC4 au Breuil, des « gendarmes couchés » dans le centre bourg, un lampadaire au croisement de son domicile, une souscription pour la rénovation intérieure de l'église, une proposition de nom de rues. Le nom de rue sera communiqué à la commission qui se réunira pour attribuer définitivement les noms de rues. Le Conseil pense que la souscription pour l'église doit être prise en charge par l'Association de Restauration de l'église. Les points concernant la voirie seront examinés au cours d'une réunion de la commission qui ne devrait pas tarder. Concernant plus particulièrement le lampadaire, cette hypothèse n'avait pas été retenue par la commission voirie. Mais cela peut toujours être réexaminé.

Courrier de Didier FELIX.

Le boulanger, se plaint du bruit la nuit, plus particulièrement de motos, ce qui a déclenché des échanges vifs avec le gérant du bar. Le Maire, qui a rencontré M. Maurice CORAIL, indique que le gérant du bar est responsable du comportement de ses clients à la sortie. ■



Pour limiter les déchets et jardiner au naturel... passez au compostage !

Bénéficiez d'un équipement gratuit

Composter chez soi ses déchets de cuisine et de jardin, c'est facile et bénéfique pour l'environnement. Le compostage permet de limiter le volume des déchets à déposer dans la poubelle traditionnelle.

Avec le composteur, les déchets fermentescibles se dégradent naturellement et produisent un engrais écologique pour vos potagers et vos jardins.

Un outil simple et performant

Votre composteur vous permet de composter facilement vos déchets.

Inutile d'être expérimenté, il vous suffit d'un coin de jardin pour installer votre composteur et de respecter des règles simples de proportion et d'aération.

Des experts pour vous aider

Grâce au soutien de l'ADEME, du Conseil Général de la Gironde, et de l'association « Les jardins d'aujourd'hui », le syndicat participe à la création et à l'animation d'un réseau de guide-composteurs formé d'agents du SMICVAL ainsi que de volontaires, capables de former de nouveaux utilisateurs aux techniques de compostage.

Vous pouvez devenir les nouveaux membres de notre réseau de guide-composteurs en participant vous aussi aux formations au jardin botanique de Bordeaux, en lien avec le SMICVAL.

Le SMICVAL peut vous accompagner dans l'utilisation de votre composteur en vous proposant des réunions à votre domicile au cours desquelles, vous même, vos voisins, vos amis pourrez échanger vos expériences et obtenir un composteur.

Pour retirer votre équipement, obtenir des renseignements sur les formations guide-composteurs ou une réunion à domicile, merci de contacter le service des conseillers en valorisation :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- au 05 57 84 74 00 ou sur www.smicval.fr

C'est pour bientôt

Les poubelles à puce

Le SMICVAL va prochainement équiper les foyers et les professionnels de la commune de nouveaux bacs destinés aux ordures ménagères. Ceux-ci seront équipés d'une puce permettant leur gestion. À Gauriac cette distribution aura lieu le 8, 9 et 11 octobre selon des modalités qui vous seront communiquées en temps utile.

ÉTAT CIVIL 2^E TRIMESTRE 2010

BAPTÊMES CIVILS

Romain Christophe
DESTOUESSE
le 10 avril 2010

Gabriel Corentin
DESTOUESSE
le 10 avril 2010

MARIAGES

Maud Agnès LARREGOLA
Frédéric Sébastien GRESSIER
le 22 mai 2010

Aurore PETIT
Julien Vincent ROUSSARIE
le 12 juin 2010

Ludivine Odile MARTIN
Stève RAGAUD
le 12 juin 2010

DÉCÈS

Pierre Christian GUILLAUD
le 11 mai 2010 à Pugnac

Gérard François PERE
le 14 mai 2010 à Gauriac

Francis Jean BLOUIN
le 17 juin 2010 à BLAYE

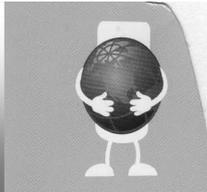
Simone DE SOUZA DUARTE
le 23 juin 2010 à Blaye

Dons lors des mariages
Larregola-Gressier 248,90 €
Petit-Roussarie 17 €

Tout
sur
Gauriac
www.gauriac.fr

Écocitoyenneté

Danielle Dejoue, Alain Dupouy,
Francis Montion, Michelle Klein



Le tourisme durable...

Qu'est ce que c'est ?

Qu'il s'agisse du littoral, de l'estuaire... le bord de l'eau et les espaces naturels, sont de plus en plus convoités par un public à la recherche de nature.

« Le tourisme durable, c'est un tourisme qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue au développement économique et à l'épanouissement des individus... »

Charte Européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

À savoir

On trouve en moyenne 180 détritres sur 500 mètres d'espaces naturels.... Et qu'en est-il de leur biodégradabilité ?

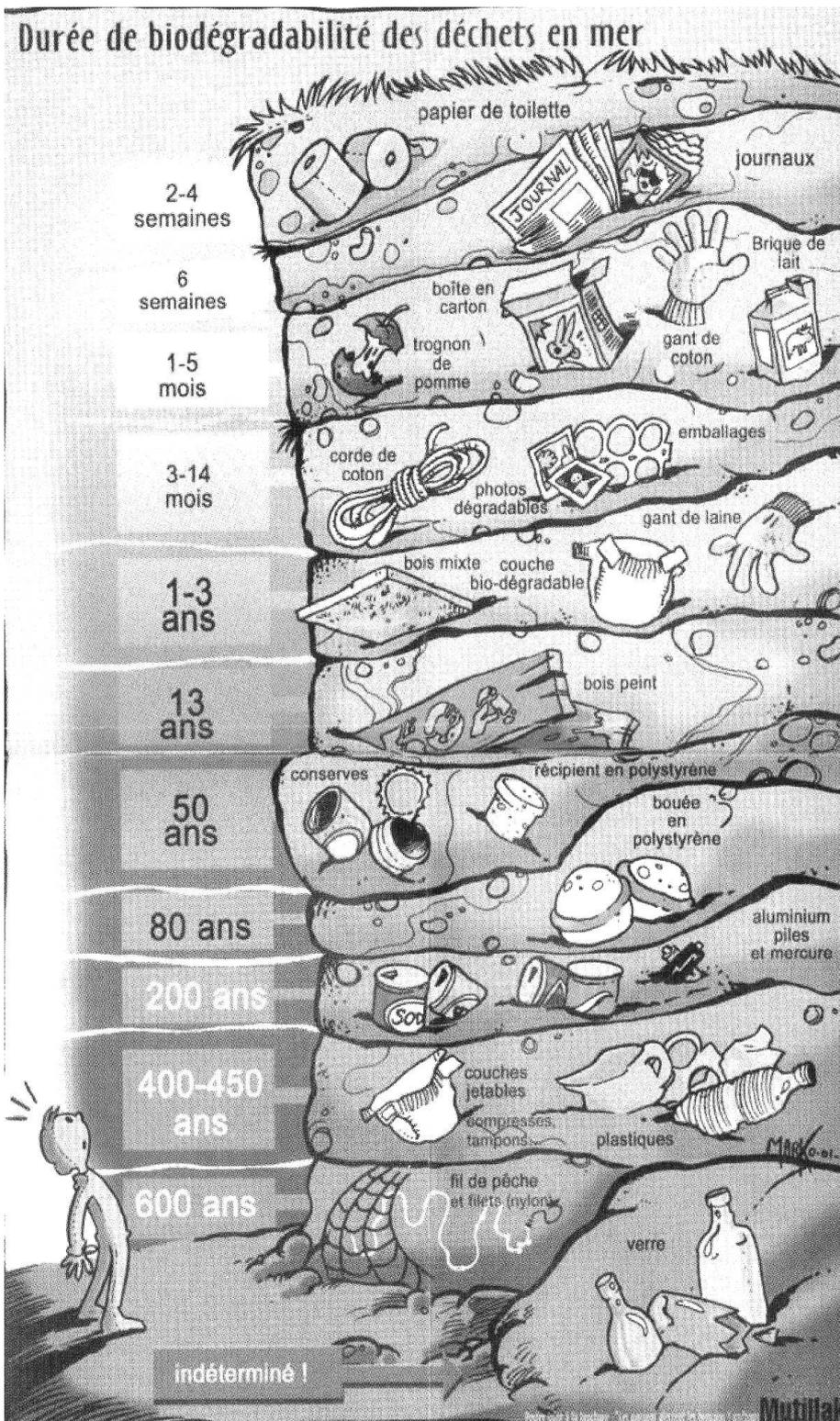
Alors on fait quoi ?



L'écocitoyenne attitude ...

Habitants, visiteurs, professionnels, promeneurs, sportifs, consommateurs... chacun est concerné par la promotion d'un tourisme durable. Au quotidien, des comportements simples y contribuent :

- respecter la nature, l'environnement en utilisant les poubelles pour se débarrasser des déchets ;
- ramasser les « insolites » qui jonchent le bord des routes, les espaces verts, le bord de l'eau...
- participer au nettoyage organisé par la collectivité, ou les associations, pour l'embellissement des espaces publics, et communs ;
- soyons vigilants à ce que les poubelles soient en nombre suffisant, et bien intégrées dans le paysage ;
- discuter, échanger, avec l'entourage sur le tourisme durable et montrer l'exemple.



Transport

Pensez au parc cyclo de la Mission locale

En milieu rural tant l'habitat que les entreprises sont éparpillés sur le territoire et les transports en commun font souvent défaut. Or, pour occuper ou pour rechercher un emploi la mobilité est une condition essentielle.

La Mission locale de Haute Gironde met 22 scooters à la disposition des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour pouvoir bénéficier d'un cyclomoteur, le demandeur doit pouvoir bénéficier soit d'un emploi, soit d'une formation ou, au moins, d'un acte d'insertion.

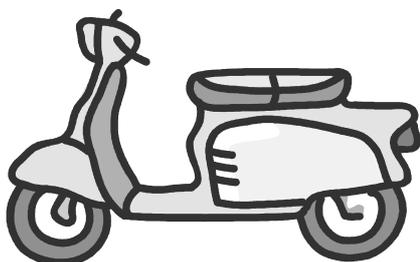
En 2009, le montant de la participation aux frais à la charge du bénéficiaire s'élevait à 40 € le premier mois, 45 € le deuxième et 50 € le troisième. Une caution, correspondant au montant de la franchise d'assurance, soit 150 €, est également demandée.

Le prêt de cyclomoteur étant de nature ponctuelle, la durée maximale de la mise à disposition est limitée trois mois avec, dans certains cas, une possibilité de prolongation d'un mois.

Pour tout renseignement

Mission locale de Haute Gironde
Maison des services au public
8, au Mas à BOURG
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h, sans rendez-vous
le mardi de 14h à 17h.

Tél. 05 57 94 06 80
mlhg.bourg@wanadoo.fr



La canicule et nous...

Comprendre et agir

Votre santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

- *Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37 °C.*
- *La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).*

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

- *Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.*
- *Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.*

Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

Dans tous les cas

- Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.
- Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.
- Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
Téléphone : 32 50 (0,34€/minute) - Internet : www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
Composez le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
ou consultez www.sante-sports.gouv.fr/canicule

Association Communale de Chasse Agréée

Fin de saison

Le printemps est là. La nature reprend ses droits. Les armes sont rangées au râtelier. Les chiens reprennent des forces en se prélassant au soleil.

Mais, pour les bénévoles de l'ACCA, à peine le temps de faire un bilan de la saison passée, que le travail reprend : formations, manifestations, gestion du territoire, préparation du calendrier de la saison prochaine, etc. Merci à tous pour leur participation de tous les jours et à très bientôt pour d'autres actualités.

Bernard MONNET

- **Les permanences** pour la vente des cartes de chasse auront lieu les samedis 21 et 28 août 2010, de 9h00 à 12h00 à la mairie.

Contact
Bernard MONNET
06 77 06 21 78

- **La campagne de piégeage au renard** a pris fin avec un résultat satisfaisant. Quelques renards ont été pris, ce qui permettra une diminution des effectifs de l'espèce cette saison.
- **L'ACCA a maintenant un garde particulier supplémentaire** en la personne de Didier MENEUVRIER. L'autre Garde est Stéphane ROY. Merci à eux pour cette tâche ingrate mais nécessaire.
- **Les premières jachères fleuries** vont, dans les semaines qui viennent, offrir un paysage superbe, ainsi qu'un excellent couvert pour le gibier.
Rappel du principe. La fédération des Chasseurs offre aux propriétaires qui le souhaitent la semence en jachère fleurie et demande en retour à ceux-ci, de planter l'équivalent en culture à gibier. Un grand merci à nos propriétaires pour leur participation et leur travail. N'hésitez pas à nous contacter pour la saison prochaine.
- **Le 20 mai**, huit chasseurs ont suivi une formation à la sécurité pour les responsables de battues. Celle-ci a permis de mettre l'accent sur les problèmes et conséquences rencontrés lors des battues ainsi que sur les problèmes juridiques. Cette formation est ouverte à tous les chasseurs.



▲ **Les chasseurs présents à la formation Sécurité...**

◀ **Le domaine de Pachan, siège de la Fédération.**



Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr

Recherchons bénévoles d'urgence afin d'envisager la rentrée scolaire !

À toutes et tous,

Comme chaque année, à l'heure des « grandes vacances », notre action périscolaire range ses affaires. Mais aujourd'hui, nous sommes un peu amères car, pour des raisons que nous allons vous expliquer, la reprise est incertaine...

En effet, depuis plus de 2 ans ½, l'association « L'écho des parents » du RPI Comps-Gauriac, a créé une section appelée « Les enfantastiques ». Les enfants inscrits en début d'année scolaire, participent aux différentes activités hebdomadaires du mercredi et du jeudi (cf. encadré).

EFFECTIFS. 40 enfants sont inscrits le jeudi (20 à Comps, 20 à Gauriac) 23 enfants sont inscrits le mercredi (Comps). Au total les enfants de 31 familles participent 1 à 2 fois par semaine aux activités.

ORGANISATION. Nous sommes 11 bénévoles, dont 3 organisateurs ; 5 sont des personnes retraitées, 2 sont étudiantes et 4 sans activité (seules sont comptées, les personnes opérant le mercredi et/ou le jeudi, pour « Les enfantastiques »).

DIFFICULTES. À la prochaine rentrée, 6 bénévoles s'en vont, soit pour reprendre une activité professionnelle, soit parce qu'ils déménagent, soit qu'ils souhaitent, tout simplement et bien légitimement, profiter de leur retraite. Il ne restera donc, plus que 5 bénévoles, ce qui évidemment est insuffisant pour assurer un bon encadrement et un fonctionnement serein sur l'année 2010/2011.



Les Enfantastiques
L'écho des parents

C'est pourquoi nous vous sollicitons toutes et tous, étudiants, parents et grands-parents, à venir nous rejoindre, au plus vite.

Seul l'engagement d'au minimum 6 ou 7 bénévoles supplémentaires, nous permettra de perpétuer cette action envers les enfants de nos 2 communes. Aucune « compétence particulière » n'est requise hormis la volonté de donner.

En vous remerciant par avance pour votre aide et votre engagement,

L'équipe des « Enfantastiques »
au grand complet :

Nathalie Doince (06-61-84-56-03)

Nathalie Pommier (06-08-28-23-56)

Aurélie Hardouin ; Corinne Veyssière ; Anne-Sophie Deloubes ; Danièle Cheval ; Cécile Beaupuitz ; Nicole Doré ; Annie Rateau
Jacques Rateau ; Jacques Del-Sero

Vous pouvez remettre vos noms et n° de tel. aux enseignants de Comps ou de Gauriac, à Nathalie Doince, à Nathalie Pommier, ou bien nous appeler pour de plus amples informations. Merci.

Activités hebdomadaires des Enfantastiques

• **Le jeudi de 16h30-18h15**

Comps CE2-CM2 : Goûter collectif - Aide aux devoirs plus HIP-HOP (avec un professionnel)

Gauriac PS-CE1 : Goûter collectif - Aide aux devoirs plus chansons - Lecture de contes - jeux

• **Le mercredi de 14h15-16h à Comps**

Arts plastiques - Cuisine et Pâtisserie - Jeux - Sorties : Ciné à Bordeaux – Cirque Arlette Gruss - Skate-park de Braud - Les « Antilles » de Jonzac

Le truc

Proposés par Jeannine POUILHE

Parfumez vos armoires !

Vous pouvez confectionner des pommes d'Ambré. Cette ancienne coutume anglo-saxonne consiste à couvrir une pomme de clous de girofle. Puis vous laissez faire le temps ! Peu à peu vous remarquerez une odeur agréable. Mettez quand même une petite soucoupe sous votre pomme (pas d'ambiance humide sur vos étagères...attention à la moisissure...).

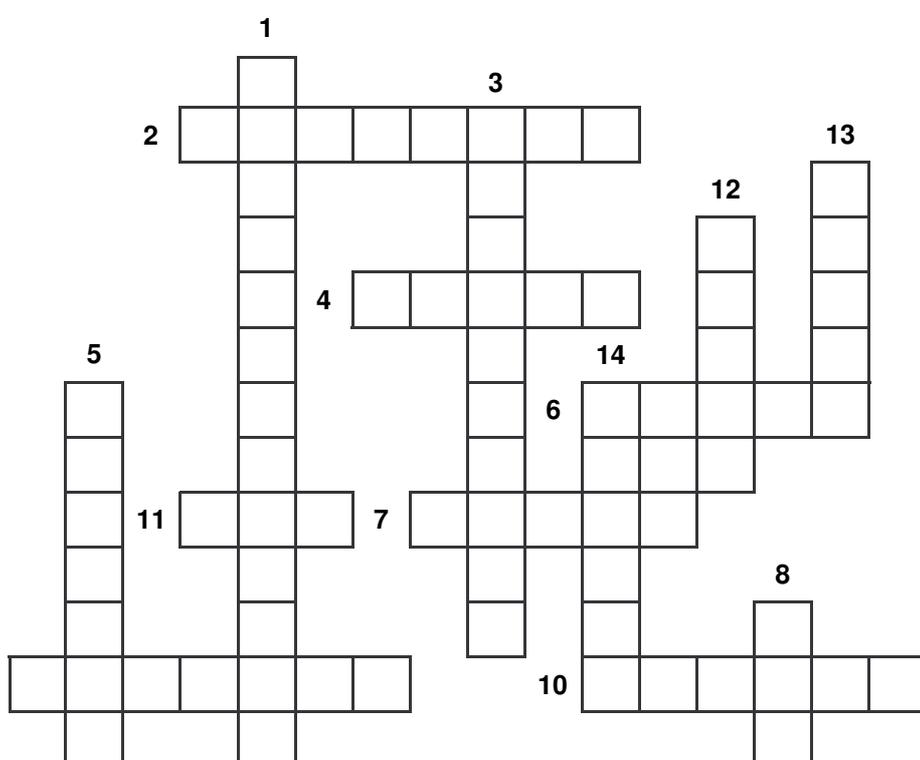
Le jeu

de Bernard CHERY

Façon SLAM

Vive les vacances

Définitions. 1 : il ne faut pas l'oublier si l'on veut se baigner ; 2 : l'école, c'est fini ; 3 : mollusque à coquille ; 4 : il faut la gonfler pour nager ; 5 : il protège du soleil ; 6 : bord de mer constitué de sable ; 7 : petits grains sur la plage ; 8 : il y en a dans la mer ; 9 : bateau ; 10 : attention, il brûle fort en été ; 11 : que d'eau ; 12 : on y dort bien ; 13 : ça remue ; 14 : nageoires en caoutchouc.



Piscine de Bourg Horaires d'ouverture

Juillet et août

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 10h30 à 12h15
et de 13h35 à 19h45
Mercredi et samedi de
11h à 12h15 et de 15h à 19h45
Dimanche et jours fériés
de 15h00 à 19h45

À compter du 2 septembre

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 17h00 à 18h45
Mercredi et samedi
de 11h à 12h15
et de 15h à 18h45.
Dimanche et jours fériés
de 15h00 à 18h45

Tarifs

Scolaires 1,30 €
Enfants de moins de 6 ans 1,30€
Enfants de 6 à 18 ans,
groupes 1,90€
Adultes 2,70€
15 entrées - de 18 ans ... 22,00€
15 entrées adultes 32,00€

Rions un peu

Proposé par Bernard CHERY

Sur le quai de la gare, un jeune homme est assis.

— Passe une jolie jeune fille.

L'homme ne la quitte pas des yeux.

— Qu'avez-vous monsieur à me dévisager comme cela ?

— Pardon, je ne vous dévisage pas, j'envisage seulement...

Un petit garçon demande à son père

— Dis papa, c'est quoi un monologue ?

— C'est un dialogue entre ta mère et moi....

Le petit flâneur...



n'a pas les oreilles fragiles, mais sait que certains bruits, notamment répétitifs sont difficiles à supporter. La nuit c'est le sommeil qui est laborieux à trouver et les lendemains qui sont pénibles au travail.

Durant les journées ensoleillées il se dit qu'il serait bien agréable de pouvoir ouvrir les fenêtres, mais... Il pourrait déjeuner ou dîner à l'extérieur, mais... Il pourrait écouter la musique, la radio ou la télé, mais... Ou tout simplement il voudrait se reposer, mais... Tondeuses, motos, quads, jets, moteurs électriques, musique, klaxons, etc.

Et, mes oreilles !

Chantiers de Blaye et de l'estuaire Sentiers de dépendance Théâtre et danse

Par la compagnie **Theôrêma**
Mise en scène **Marie de Beaumont**
Tarif 12 € et 10 € tarif réduit



D'abord il y a la mère. Et puis la danse qu'elle a abandonné pour devenir muse d'écrivain. Et puis cette rupture, la dernière.

Une femme veut parler de l'homme dont elle vient de se séparer. Elle n'y arrive pas, alors elle parle d'un autre, un amour de jeunesse bien enterré. Finalement, à travers l'échec de ses parcours amoureux, se révèle sa relation exclusive et traumatisante à sa mère.

Apparemment une comédie rose et noire, le portrait piquant d'une charmante innocente qui raconte ses amours ratées, avec une pointe de satire vive et drôle des mœurs des cultureux et artistes nombrilistes, mais c'est tellement beau d'être Muse !

L'auteur metteur en scène et la comédienne ont choisi la légèreté : elle danse sa vie, en tutu noir, appuyée par une guitare très douce, avec courage, séduction et humilité.

Et peu à peu, avec pudeur – presque trop parfois – on arrive à l'essentiel expliqué par ce drôle de titre : est-ce qu'on ne se trompe pas de vie, en passant et repassant par les sentiers qu'on a soi même tracés, peut-être, mais qui ne sont pas les bons, qui ne sont pas soi ?

Le temps du spectacle la chenille ne devient pas papillon, elle l'était déjà. Mais le papillon découvre qu'il peut se poser ailleurs.

Theôrêma est une compagnie théâtrale professionnelle basée à Saint-Mammès en Seine et Marne. Dirigée par Olivier Scheider, la Compagnie partage la passion des textes d'auteurs vivants, la découverte d'auteurs peu ou mal connus, et des croisements entre les différentes formes artistiques telles que la danse, la musique, le chant, le cinéma ou le cirque.

Bibliothèque municipale

Prêt de livres gratuit
Ouvverte le mardi
de 16 h 30 à 19 h 00
dans l'enceinte de l'école.

Plus de 4000 livres disponibles
tant pour les enfants que pour les
adultes.

Régulièrement de nouveaux livres
entrent dans la bibliothèque.

Pour vos vacances pensez-y !

Solution du jeu de Bernard CHERY

1 : maillot de bain ; 2 : vacances ;
3 : coquillages ; 4 : bouée ; 5 :
parasol ; 6 : plage ; 7 : sable ;
8 : sel ; 9 : voilier ; 10 : soleil ; 11 :
mer ; 12 : hamac ; 13 : vague ; 14 :
palmes.

Petite annonce Rubrique gratuite réservée aux Gauriacais

Offre machine à écrire électronique
compacte Canon (AP100) en parfait
état - Avec mode d'emploi et quel-
ques cassettes à ruban fournies.

Si vous êtes intéressé, prière de faire
connaître vos coordonnées au secré-
tariat de la mairie .

À cause des radars

C'est en essayant d'améliorer les radars qu'un technicien américain a inventé le micro-ondes ! Percy Spencer s'aperçut que la tablette de chocolat qu'il avait dans sa poche était en train de fondre près d'un magnétron, appareil qui produit des micro-ondes.

Il fit une expérience, satisfaisante, avec des flocons d'avoine.

C'est en 1947 que la firme RADARANGE produisit aux États-Unis le premier four à micro-ondes.

Ce n'est que plus tard, à partir de 1965, que ce dernier put être commercialisé pour le grand public et arriva en Europe.

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr

Bien manger...

Bien vivre

Jeannine POUILHE

C'est le moment de... changer de légumes

Offrez-vous un peu d'exotisme avec les patates douces. Lavez-les, enveloppez-les dans du papier aluminium et faites les cuire une heure au four. Délicieux avec de la crème fraîche pour accompagner un rôti de porc... ou de la pintade.

Goûtez au céleri rave. C'est un légume de saison, digeste, qui s'associe bien aux viandes, aux gibiers... Un peu de citron l'empêchera de noircir, s'il est préparé cru (hors d'œuvre avec vinaigrette et moutarde). Cuit, préparez le en purée et rajoutez-y un ou deux quartiers de poire (mûre)...

Le pain de chou-fleur. Faites cuire à l'eau salée, une livre de pommes de terre pelées et un chou-fleur. Broyez en purée ; mélangez à 100g de beurre et 4 œufs. Versez dans un moule à cake beurré ; faites cuire au four, dans un bain marie, (th.5). Démoulez ; accompagnez de sauce tomate.

Ingénieux et facile Piques de chèvre chaud aux fruits secs et au miel

Pour 4 personnes
Préparation 10 min
Cuisson 5 min

50g de raisins secs
60g d'abricots secs
25 cl de miel
Salade roquette
Cerneaux de noix
Huile de table

Piquez les chèvres panés (dans l'épaisseur) puis poêlez-les avec un peu de matière grasse sur chaque face. Disposez-les ensuite sur un nid de salade de roquette. Nappez de miel chaud et de fruits secs que vous aurez, au préalable concassés

Recette Toupargel

L'agenda de Gauriac

Mise à jour permanente sur www.gauriac.fr

Juillet

- 11 au 14 **Jumping de Blaye**
Lundi 12 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
(les sortir la veille au soir)
Mercredi 14 **Trail des côtes de Bourg**
Mercredi 14 **Diplômes d'honneur aux combattants**
La Gabare 11h (voir article page 3)
Samedi 24 **Sortie nature** - La corniche de l'estuaire
habitat troglodytique (Conservatoire de l'Estuaire)
Lundi 26 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
(les sortir la veille au soir)
27 & 28 **Ludothèque** à La Gabare

Août

- Lundi 9 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
(les sortir la veille au soir)
12 au 14 **Fest'arts** à Libourne - Festival des arts de la rue
Théâtre, musique, danse, cirque
12 au 22 **Lacanau Pro** à Lacanau océan -
Championnat du monde de surf
20 au 29 **Festival de théâtre de Blaye et de l'estuaire**
Lundi 23 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
(les sortir la veille au soir)
Samedi 28 **30e tour du bourgeois cycliste** - Passage à Gauriac : Bujan
(15h55), Cave coopérative (16h00), Francicot (16h03), Roque de Thau (16h09)
Dimanche 29 **Sentiers de dépendance**
La Gabare 17 h (voir article page 18)

Septembre

- Jedi 2 **Rentrée scolaire**
Lundi 6 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
(les sortir la veille au soir)
Samedi 11 **Sortie nature** - La corniche de l'estuaire
habitat troglodytique (Conservatoire de l'Estuaire)
S11 D12 **Descente VTT du Mugron**
Championnat Départemental (VTT Estuaire Club)
Samedi : essais puis concours de sauts et soirée moules frites (Comité des fêtes) - Dimanche : course
S18 D19 **Journées du patrimoine**
Lundi 20 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
(les sortir la veille au soir)

Octobre

- Lundi 4 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
(les sortir la veille au soir)
Samedi 9 **Sortie nature** - La corniche de l'estuaire
habitat troglodytique (Conservatoire de l'Estuaire)
Dimanche 10 **Journée verte d'automne** (Culture et Loisirs)

Portrait d'une figure de la Résistance

André JOLIT

Propos recueillis auprès d'André JOLIT par Valérie PIRRONE
et mis en forme par Sandrine NUEL

Entre avril et septembre 1944, notre Officier de la Légion d'Honneur local, André Jolit, aujourd'hui âgé de 88 ans, fut l'organisateur efficace de la résistance dans le Blayais. Son nom de clandestinité : « La Musique » ; tout un programme ! D'origine Bouscataise, André Jolit est Gauriacais depuis 1937, quand sa mère vint habiter à Marmisson.

1. La constitution du groupe de Résistance du Blayais*

Durant la guerre, André Jolit fut d'abord chef de groupe de l'armée secrète dans le maquis de Corrèze. C'est en avril 1944, à 22 ans, qu'il revint dans le Blayais pour y organiser la résistance. Ce fut un samedi après-midi, en catimini... Du moins le pensait-il car, dès le dimanche matin, les gendarmes étaient à la maison... Suite à une dénonciation fort alerte. Heureusement, ses faux papiers furent estimés en règle, les gendarmes ne cherchant pas trop à approfondir le sujet... Il faut savoir que si les gendarmes ne faisaient pas leur travail de vérification, ils risquaient à leur tour d'être dénoncés, arrêtés voire déportés, beaucoup l'ont été.

Pour constituer la résistance du secteur, qui allait alors de St-André-de-Cubzac à Montendre en Charente, il lui fallut contacter différentes personnes. Le réseau a rapidement grandi, puisque le 6 juin 1944, jour du débarquement, on a pu comptabiliser plus de 400 résistants dans le groupe. En deux mois donc il avait organisé la plus importante unité combattante de la Résistance en Gironde !

Pour plus de sécurité, le réseau était structuré de telle sorte qu'André Jolit ne connaissait que les chefs de groupe. Il choisit de prendre comme adjoints son propre beau-père, Roger Boudaud, « Ludovic » dans la clandestinité, avec des missions de logistique, cache d'ar-

mes... ; M. Pradel de Bayon, « Pascal », pour la communication, le contact... ; la patronne enfin de l'hôtel restaurant des Palmiers à Gauriac ; celle-ci, mariée à Raoul Guedon, officier radio de la marine marchande, était la sœur de Jean Labadie, charcutier de son état à Gau-



André Jolit en 1944

André Jolit souhaita contacter Raoul Guedon pour le faire entrer dans la résistance locale ; cependant celui-ci s'y refusa. En réalité, il y était déjà investi secrètement. Il envoyait à Londres tous les renseignements possibles sur les mouvements de la marine allemande, mais cela, bien entendu, André Jolit ne pouvait

le savoir. Raoul Guedon le mit alors en contact avec son beau-frère Jean Labadie qui, lui, accepta immédiatement d'entrer en résistance et devint le chef du groupe local de Gauriac, constitué d'une douzaine de personnes.

À cette époque le quartier général de la résistance blayaise se trouvait à Gauriac, au domicile d'André Jolit, à Marmisson. En juin 1944, une dénonciation heureusement prévenue conduisit André Jolit à s'enfuir sur Donnezac, où il déposa sa mère, puis à se réfugier à Reignac, ce afin d'échapper aux allemands. C'est à partir de ce moment là que l'on parle de la résistance de Reignac, le QG de la résistance du canton s'y étant déplacé. André Jolit entra dès lors en clandestinité, changea de nom et s'appela désormais André Jacquemin. Pourquoi ce nom ? Tout son linge était marqué des initiales A. J. Et le voilà de surcroît régimenté dans un emploi fictif à la Croix Rouge.

À Gauriac, d'autres résistants, participaient au groupe de Jean Labadie. M. Maucouvert, le directeur de l'école, était chargé de faire des faux papiers ; M. Magnen cachait des armes chez lui ; Mme Loisy, la pharmacienne, fournissait les médicaments et les trousseaux de premier secours ; le docteur Régnier, frère du maire de Gauriac de 1936 à 1969, était aussi actif. En soutien encore, la propre mère d'André Jolit. Celle-ci, Mlle Zoubiaga dans la clandestinité, avait appris à fabriquer des bombes avec du plastic. Elle les préparait pour son fils, à la commande... Elle faisait des bombes en forme de boudin dans une bassine remplie d'eau chaude. On appelait cela « le beurre », ça se présentait comme une barre de beurre de l'époque. La résistance, c'était bien, surtout, de la débrouillardise attelée à de bonnes volontés.

*** Cet article est le premier d'une série de trois, consacrés à A. Jolit. Les suivants paraîtront dans les prochains numéros du Journal de Gauriac.**